

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban

---



Bulletin  
d'information  
Décembre 2016



Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Appel de cotisation 2017	3
Le Petit Mot du Président	4-6
Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire	7-12
Symposium de la Réserve	13-18
Bon à savoir !	19
Opération Vigilant Guard	20-23
20 ans après les Accords de Dayton	24-27
Cérémonie d'hommage à Comblain-au-Pont	28-29
75e anniversaire de la chute d'un bombardier à Comblain	30-33
BBQ des familles	34-36
Info de l'OCASC	37
Sur les traces de Pieper	38-39
Tir de Police	40-43
Fête de Sa Majesté le Roi à Liège	44-45
Repas de Corps—Ladies Night	46-50
<b>Activités à venir :</b>	
Découverte du Parc d'Avroy – Ven 24 mars 2017	51-53
Dropping des Jeunes – Sam 22 et Dim 23 avril 2017	54-55

# **COTISATION 2017** **= 16,00 €**



*Pour rester membre du Cercle,  
Pour être informé des activités,  
Parce que simplement vous êtes...  
... Militaire de Réserve*

virez, *dès aujourd'hui*, votre **cotisation 2017**  
de **16,00 €** sur le compte

**IBAN : BE73 0000 3936 8660**  
**BIC : BPOTBEB1**

*du Cercle Mil Res Liège  
Rue Saint Laurent, 79  
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

**Nous avons besoin de votre soutien pour  
continuer notre action**

## Le Petit Mot du Président

Col (R) Dominique DI DUCA  
Président



La fin d'année apparaît toute proche, traçons un bilan des mois passés et voyons ce que nous réserve 2017.

Dans la foulée de 2015, cette année fut assez riche au niveau de notre comité même si, vu de l'extérieur, la machine ronronne.

Le comité s'est réuni autant de fois que nécessaire pour suivre les affaires courantes, évaluer ce qui a été fait, planifier et organiser les activités futures. Lors de l'assemblée générale, les membres présents ont eu l'occasion de poser toutes les questions utiles sur la vie de notre association et les 49 activités

organisées en 2016. Le Ban reste le canal de communication de choix, le site le complète pour d'autres aspects et le courriel permet les last minutes.

Vous pourrez retrouver toutes les informations et bilans dans ce Ban.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer le LtCol HAMES, Commandant Militaire de la Province de Liège qui a aussi exprimé le besoin de maintenir une activité « Réserve » au sein de son unité.

**SAVE THE DATES** demanda-t-il : - 18-19 mai 2017 : marche des Forts

2018 : commémorations 1914 - 1918

15-16 septembre 2018 : musiques militaires à Liège

Certains d'entre nous étaient présents au Symposium Réserve de 2015 et se sont à nouveau déplacés en 2016. Ce **symposium 2016** avait un caractère **éducatif avant tout**.

Il fut donc décidé de rassembler sous un même panel les responsables des Composantes, des Provinces et DNR. Chacun disposa d'une vingtaine de minutes pour expliquer qui fait quoi et où, décrire sa population « Réserve » et faire part de certains souhaits ou visions. Par la suite, un temps de questions-réponses permit à l'assemblée de réagir ; tant les Réserviste que – nouveauté – des Chefs de Corps présents pu-

rent exposer leurs réactions. Le standing lunch donna l'occasion à tout un chacun de relancer quelques points de débat de manière informelle.

Rendez-vous donc au prochain symposium ... en 2017, la date sera communiquée en temps utiles.

Ce symposium 2016 permit à l'assistance de mieux percevoir ce qui se passe dans les autres unités et composantes ET – last but not least – aux orateurs d'exprimer aux autorités présentes le besoin d'une Réserve.

Suite à ce symposium, on peut être amené à quelques réflexions. A chacun son avis, mais un point commun surgit : **le recrutement et l'appui par les Cercles de Réserve.**

Dans le milieu militaire belge, la tendance de finaliser totalement un concept prend un temps certain, si bien que celui-ci peut être parfois dépassé. Or, les demandes furent si pressantes que nous pourrions penser que la machine commence à s'élancer et qu'il faudrait se tenir prêt à évoluer sous peu. Des dates ont été avancées, notamment le premier semestre 2017.

Pour notre part, nous avons une foi profonde dans le travail de laboratoire et la méthode des essais et erreurs. Tous les scientifiques l'ont pratiquée et ont ainsi produit les plus grandes théories. Nous serions donc plus enclin à proposer des « case study » qui permettraient de continuer la finalisation du concept et de ses annexes tout en débutant le concept projeté.

On peut honnêtement penser que ceci permettrait de se réorienter en cours d'exécution et d'éviter pas mal d'écueils que nous connaissons à l'heure actuelle. On diminuerait les coûts, les réunions stériles, les rencontres parallèles inutiles ... etc ...

Si la Défense venait à se lancer dans quelques case-study au niveau local pour sa Réserve, alors il faudra que ceux qui ont fait ces propositions sortent du bois, se serrent les coudes et s'y mettent sans aucune hésitation. Les fondements devraient être un bien meilleur recrutement. Le compteur affiche environ un peu plus de 200 Réservistes entrés en une petite vingtaine d'années ... no comment.

La revue DEBRIEFING 3/2016 – diffusée dans les unités et presque inconnue des Réservistes – publiait « **notre meilleur recruteur c'est vous !** ». Ce slogan pourrait vraisemblablement être reporté vers nous. Qui mieux qu'un Réserviste devrait savoir parler à un futur ou nouveau Réserviste ?

En appui médical à Otterburn, j'ai eu l'occasion de visiter le centre régional de recrutement des cadets et réservistes anglais. Là aussi il y a des idées à puiser.

La pénétration dans les couches plus jeunes de la population, les écoles et centres de formation, les entreprises publiques et privées devrait permettre ce qui, depuis les années 2000, a été à de nombreuses reprises proposé. Wait and see !!

Autre SAVE THE DATE : 7 ou 21 avril 2017 : Green Spring à la découverte du 2CDO.

Depuis notre dernière revue, notre repas de corps a eu lieu et seuls doivent regretter les absents de ne pas avoir été là. Lieux, ambiance et menu ont fait que cette soirée fut une réussite.

Le BAN qui suit ravira les plus exigeants grâce à la plume de nos fidèles rédacteurs. Merci à eux.

2017 arrive donc à grands pas et nous souhaitons à chacun d'entre vous que cette année soit encore meilleure que les précédentes et que tous vos vœux s'exhaussent.

Vive la Réserve, Vive le CRMR-Liège !



*Le Président et les membres du Comité  
vous souhaitent une heureuse année 2017*

## Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire du 24 novembre 2016

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

L'assemblée générale statutaire de notre Cercle s'est déroulée le jeudi 24 novembre 2016 à 19 heures 45 dans les installations du Cercle au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège.

Cette manifestation a réuni les membres du Cercle qui se montrent toujours soucieux de la bonne marche de leur association et veillent attentivement au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.



Pour cette année, l'ordre du jour avait été fixé comme suit :

### Constitution du bureau de l'AG

Président : Col Dominique DI DUCA

Secrétaire : Cdt Bruno VANDERVELDEN

Scrutateurs : Lt Col Jean-Claude DELHOUGNE et Maj d'Avi Daniel DEMUYSER.

### Ouverture de l'AG 2016 par le Président

C'est le Président, le Col DI DUCA Dominique, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants, en remerciant les membres du Comité d'être présents à cette réunion importante pour la vie du Cercle.





Il demande une minute de silence à la mémoire des militaires de réserve et connaissances durant l'année écoulée.

Fev 2016 : Le Lieutenant-Colonel de Réserve **Marc Claes**, âgé de 62 ans,

Mai 2016 : Le Capitaine-Commandant de Réserve **Charles Lambertom**, âgé de 78 ans.

Aou 2016 : Le Capitaine - Commandant de Réserve **Claude Vico**, âgé de 74 ans...

et tous ceux et celles pour lesquels nous n'avons pas été avertis.



#### Allocution et rapport du président

Cette année, le Président a mis l'accent sur quelques qualités de notre Cercle :

Un Cercle vivant !!

Un Cercle connu !!

Un Cercle actif !!

Un Cercle écouté !!

**Un Cercle vivant** : en effet, nous sommes le second Cercle de Réservistes de Belgique en nombre de membres, devant nous se trouve le Cercle de Composante Air. En plus, le Président souligne que les membres du Comité ne sont pas en reste, beaucoup d'initiatives sont prises, bien des activités sont mises sur pied.

**Un Cercle connu** : notre Cercle est connu et reconnu par le Gouvernement provincial, par le Commandement Militaire de la Province de Liège, par l'URNOR et l'URNSOR, de nombreuses unités et par une grande quantité de Réservistes affiliés à d'autres Cercles.

**Un Cercle actif** : le Président en donne pour preuve les 49 activités organisées en 2016.

**Un Cercle écouté** : que ce soit lors des conseils d'administration nationaux, des symposiums, des assemblées générales, le Cercle donne son avis ou sa recommandation, fait part d'une suggestion ; souvent il y a adhésion inconditionnelle des participants voire du Président d'assemblée.

A leur tour, le Chef d'Etat-Major, le Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS et le Vice-Président, le Cdt Serge HENNIQUIAU, ont fait état de quelques réflexions sur leur travail au sein du Comité

Le Cdt Serge HENNIQUIAU a passé en revue l'organigramme du Comité en signalant les changements d'attribution survenus au début 2016.

**Comdt** CO Col DI DUCA Dominique.(\*)

2IC Cdt HENNIQUIAU Serge.

CEM Pha Cdt VUEGHS Jean-Claude.

**Br 1** S1 Cdt d'Avi RINGLET Michel (\*).

**Br 2** S2 Maj WAUTHIER Raymond.

**Br 3** S3 Cdt L'HOEST Lambert. (\*)

**Br 4** S4 Lt Col van BRUSSEL Jean.

**Br 5** S5 Cdt d'Adm SCIMAR Paul.

**Conseillers** Cdt BAIDAK Yves, Col d'Avi FRAIKIN Roger. Med Cdt FRANÇOIS Josquin, Lt LAMBRECHT Jean-Philippe (\*), Cdt LOUREAU Serge, Cdt NEUVILLE Christian, Col ROUSSEAU Philippe (PN), Cdt VAN DE GOOR Eric, Cdt VANDERVELDEN Bruno.

Administrateurs URNOR (\*)

La vie du Cercle

Voici nos **49** les activités classées par thème.

Act Adm 26 : Cercle : Comités : 11

AG : 1

Comité entente : 6

URNOR : CA : 6

AG : 1

Réunion des Présidents : 1

Act festives 7 :

Repas de Corps Cercle  
Repas de corps URNOR  
Réception de nouvel an : Comdt Mil Prov Lge  
Réception de nouvel an : URNOR / URNSOR  
Soirée du Comité (souper spectacle)  
Cocktail annuel  
BBQ des familles

Act Mil 6 :

Dropping des jeunes Tp Scout(e)s  
Tir des dames  
Tir de police  
Remise Comdt (Prov LIEGE)  
Comp Nat Mil Cadres Res Be  
Symposium Res

Act culturelles 3 :

Découverte de la Boverie  
Visite CGest tunnel de Cointe  
Stavelot – La Gleize : sur les traces de Peiper dans nos Ardennes.

Act Patriotiques 7 :

Cérémonies du 15 novembre  
Cérémonies de la fête nationale  
Cérémonie à Comblain  
Cérémonie au monument Roi Albert  
Memorial Day à LA NEUVILLE  
Journée du souvenir  
VDay

## Rapport de la Branche 4

Le Lt Col Jean van BRUSSEL a exposé la santé de nos comptes ... et comme le disait si bien notre S4, feu le Cdt Charles LAMBERMONT : « *les finances sont saines* ». Nous avons une dette, celle du repas de corps, mais le traiteur ne nous a pas encore fait parvenir sa facture (+/- 1.800 €), dette complètement couverte par les PAF des membres participants. Nous attendons de l'URNOR le remboursement de frais exposés (subsides).

## Rapport des commissaires aux comptes

Les Commandants BROEDERS Denis et MARCOTTY Eric ont fait rapport du contrôle des comptes du Cercle. Ils ont assuré à l'assemblée que les comptes sont impeccablement tenus et que toutes les dépenses ont fait l'objet d'un justificatif.



## Approbation du bilan

Suite à l'avis des commissaires aux comptes, l'assemblée a donné décharge au S4 pour les comptes de l'exercice novembre 2015 - novembre 2016.

## Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2016 - novembre 2017

Compte tenu de la bonne santé financière de la trésorerie du Cercle, le S4 a proposé de ne pas augmenter la cotisation annuelle et de la maintenir pour l'exercice novembre 2016 - novembre 2017 à 16 €.

## Rapport du S5

Le Cdt d'Adm Paul SCIMAR nous a entretenus des éditions du BAN (Dec 2015 à Sep 2016) qui représentent au total quelques 168 pages. Il nous a fait part de la vie du site-web qui depuis sa création a enregistré 25.088 visites et pour la seule année 2016 1.599 consultations. Paul nous a aussi expliqué la composition et le fonctionnement de la mailing-liste.

## Election des membres du Comité pour le mandat Nov 2016 – Nov 2018

Tous les membres sortants et rééligibles du Comité ont été réélus par l'assemblée.

Le scrutin a été effectué à bulletins secrets dûment déposés dans une urne à cet effet. Les résultats ont été attestés par les scrutateurs.

Il s'agit des personnes suivantes :

### **Sortants et rééligibles (2016 – 2018) ... tous réélus**

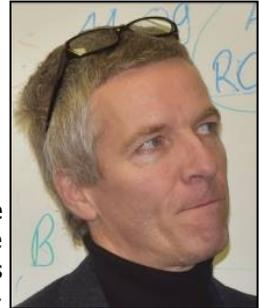
Med Cdt Josquin FRANÇOIS

Cdt Lambert L'HOEST

Cdt d'Avi Michel RINGLET

Cdt Eric VAN DE GOOR

Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS



### **Membre postulant élu**

Un membre bien connu de tous a souhaité faire partie du Comité et a, en temps voulu, rentré sa candidature auprès du S1 : le Maj Jean-François DOHOGNE (ci-contre) a été retenu et élu par l'assemblée.

## Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2010 – novembre 2011

Pour l'exercice à venir les commissaires aux comptes seront les suivants :

Cdt BROEDERS Denis.

Cdt MARCOTTY Eric.

## Signature du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 par le bureau

Le PV de l'AG a été signé par le Président, le secrétaire et les deux scrutateurs ; l'original du document est classé au bureau du Cercle.

A l'issue de cette AG nous avons eu le plaisir d'entendre le Maj Jean-François DOHOGNE nous exposer ses expériences en OVG – Opération Vigilant Guardian (voir article pages 22 à 25).

## 2<sup>e</sup> symposium de la Réserve– samedi 19 novembre 2016

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



Organisé conjointement par l'URNOR et l'URNSOR, ce 2<sup>ème</sup> symposium sur l'avenir de la Réserve avait lieu dans les installations de l'Hôpital Militaire Reine Astrid à Neder-over-Heembeek. Il avait pour but de procéder à l'état des lieux de l'emploi de la Réserve dans les différentes Composantes de la Défense ainsi qu'au sein des Commandements Militaires de Province.

Pour rappel, le 1<sup>er</sup> symposium a eu lieu en 2015 le 14 novembre à l'Ecole Royale Militaire à Bruxelles. Quatre nations de l'OTAN (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique) avaient été invitées à présenter la situation de leur Réserve respective et d'exposer une approche du futur à l'horizon 2030 (voir LE BAN édition de décembre 2015).

Ce 19 novembre, lors de l'ouverture de la séance, l'Adjudant de Réserve Michel d'Alessandro, Président National de l'Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique, et le Colonel de Réserve Philippe Rousseau, Président National de l'Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique (tous deux ci-dessus), ont exposé le but du symposium : entendre chaque Composante sur sa manière de concevoir et d'employer sa Réserve ainsi que leur perspective d'avenir. Car il faut savoir que dans un très court terme les Militaires de Réserve qui sont issus du service militaire (suspendu en 1995) atteindront la fatigabilité limite d'âge et seront appelés à être remplacés par la



« Nouvelle Réserve » dont le recrutement très loin de rencontrer les besoins. Les Présidents Nationaux ont aussi fait un bref inventaire de quelques solutions envisagées pour redynamiser la Réserve et son emploi.

Nous avons, par la suite, eu le plaisir d'entendre les exposés des représentants des quatre Composantes, des Commandements Militaires de Province et finalement celui du directeur de la Réserve nationale, à savoir :

- Le Colonel BEM MALVAUX pour le Composante Terre;
- Le Colonel Aviateur VANDENBERCK Ingénieur pour la Composante Air ;
- Le Lieutenant-Colonel BEM ONGENA pour la Composante Médicale ;
- Le Capitaine de Vaisseau BEM de BEURME pour la Composante Marine ;
- Le Lieutenant-Colonel LIMBOURG pour les Comdt Mil de Prov ;
- Le Lieutenant-Colonel BEM LACROIX, Directeur de la Réserve nationale.

Il serait tout-à-fait fastidieux que je vous relate par le détail tout ce qui a été dit (je vous invite à lire le prochain article sur le sujet qui paraîtra dans la revue nationale : « Réserve ») ; cependant, je tiens à vous faire part de quelques propos significatifs.

**1. La pyramide des âges des Réservistes entraînés (Trg) de la Composante Terre indique la déperdition de recrutement.**

Age	Offr Sup	Offr	Tot Offr	SOffr Sup	SOffr	Tot SOffr	Vol	Tot général
25 à 30		8	8		3	3	1	12
31 à 40		27	27		2	2	6	35
41 à 50	12	29	41	7	26	33	7	81
51 à 60	51	32	83	13	24	37	5	125
61	1		1	1		1		2
<b>Tot</b>	<b>64</b>	<b>96</b>	<b>160</b>	<b>21</b>	<b>55</b>	<b>76</b>	<b>19</b>	<b>255</b>

On remarque facilement qu'il y a une grande disproportion entre la tranche d'âge 25 à 40 ans, 47 Mil Res Trg, et la tranche d'âge de 41 à 61, 208 Mil Res Trg. Cela veut dire que la relève n'est pas du tout assurée et qu'il faut revoir en profondeur le recrutement de nouveaux réservistes (M ou F) et que la Défense doit se montrer attractive ainsi que revoir sa position vis-à-vis des employeurs civils des Réservistes.



## 2. Un message très positif du représentant de la Composante Médicale le Lieutenant-Colonel BEM ONGENA



Il dit : *J'ai encore connu le service militaire (4 ans), sorti de l'ERM en 1990.*

*J'ai occupé la fonction de chef de bureau « personnel » à COMOPSMED pendant 3 ans, défendant la réserve partout où il fallait car nous en avons vraiment besoin.*

*Chef de corps, j'ai eu le plaisir de travailler avec un certain major puis Lt Col de Réserve DDD (NDLR : notre président) ... et qui maintenant m'a dépassé en grade.*

*Je m'occupe de l'avenir de la Composante Médicale (vision stratégique 2030) **et je ne vois pas comment on saura nos missions sans l'aide des Réservistes.***

*Il nous faut des jeunes Réservistes pour remplacer les anciens qui nous quitteront dans quelques années, même si l'on joue les prolongations, votre aide dans vos milieux professionnels est nécessaires pour « guider » ces jeunes vers nous.*

*Nous avons la possibilité d'engager des « jeunes » jusqu'à l'âge de 50 ans, là nous visons les professionnels de la médecine qui après une pratique bien établie cherchent à mettre en valeur leur savoir-faire dans un autre « environnement », ils deviennent rapidement major en guise de reconnaissance de leur contribution importante.*

*Il n'y a pas que des médecins, infirmiers ou autres soignants que nous cherchons, il y a aussi des managers qui avec une certaine compétence de gestionnaire peuvent apporter leur grain et qui offrent parfois une expertise « rare » à la Défense, nous avons aussi des informaticiens qui nous aident à développer les dossiers médicaux électroniques.*

Voilà une belle profession de foi en faveur de la Réserve !

### 3. L'intervention du Lieutenant-Colonel BEM LACROIX, Directeur de la Réserve nationale



De sa prise de parole, il faut retenir que dans le futur la Défense recrutera des Réservistes spécialistes et des non-spécialistes, qu'elle se tournera vers une Réserve jeune et dynamique, et qu'elle mettra tout en œuvre pour améliorer les relations avec les employeurs.

Les Réservistes spécialistes seront principalement recrutés pour leurs compétences dans un certain domaine dont on ne rencontre pas l'écho auprès du personnel d'active. L'accent sera mis la cybersécurité, les équipes de construction militaire ainsi que l'appui médical. Mais la Défense recherchera aussi dans des domaines plus pointus tels que la psychologie, la sociologie, la communication et le journalisme, la culture, les langues, la religion, l'histoire et le marketing.

Les Réservistes non-spécialistes seront engagés pour l'aide à la nation, ils seront regroupés dans des Compagnies de Réserve attachés à des Bataillons de de manœuvre sous le contrôle d'états-majors territoriaux, ce seront des Compagnie d'Infanterie légère.

### 3. La future Réserve affectée au Commandement Militaire de Province, exposé du Lieutenant-Colonel LIMBOURG



Actuellement, les Réservistes affectés à un Commandement Militaire de Province assurent la liaison avec un comité de crise ou exercent une fonction branche 4 dans un poste de commandement opérationnel ou encore sont membres d'un centre militaire de crise ; tous grades confondus, ils sont de 15 à 25 et jouissent d'une formation de base polyvalente.

Dans l'avenir, le nombre de Militaires d'active au sein des Commandements Militaires de Province va être drastiquement réduit (< 50%), mais sachant que la charge de travail restera la même, il

faudra faire de plus en plus appel à la Réserve en augmentant le nombre de personnes affectées à l'unité ; ces Réservistes devront posséder une très bonne connaissance de la Défense et du management des situations de catastrophes.

Dans l'assistance de quelques 125 réservistes, on remarquait la présence de nombreux Commandants Militaires de Province, dont celui de Liège le Lieutenant-Colonel BEM HAMES.

Comme je l'ai énoncé plus haut, je me borne donc à vous exposé les points les plus remarquables, selon moi, et vous invite à consulter la prochaine revue nationale « Réserve » pour le détail.

Si vous souhaitez consulter la brochure présentant la Réserve et la carrière des Réservistes, consultez <http://www.mil.be/fr/la-reserve> et cliquez sur l'onglet « brochure de la Réserve ».



## Bon à savoir !

---

### **CECI N'EST PAS UNE PUBLICITÉ ...**

### **... C'EST UNE SIMPLE INFORMATION !**

Depuis la fermeture des départements de confection d'uniformes militaires des Maisons Pelsmaekers (Antwerpen puis Gent), Charles Antoine (Vivegnis puis Visé) et d'autres, beaucoup d'entre-nous se trouvent dans l'embarra pour l'acquisition ou la transformation d'un uniforme (service-dress, tenue bleue, spencer ...).

Nous avons découvert sur la toile celui qui semble être « le dernier des Mohicans ».

Daniels kleding Bvba  
Genkerbaan 27 – 29  
3520 Zonhoven  
tél. 011/81.32.67



Site internet > [www.daniels-kleding.be/](http://www.daniels-kleding.be/)

Contact par mail > [daniels.kleding@telenet.be](mailto:daniels.kleding@telenet.be)

### **Pour le département uniformes militaires :**

[www.daniels-kleding.be/ons-gamma/uniformen/militair.html](http://www.daniels-kleding.be/ons-gamma/uniformen/militair.html)

Ouvert :

Du lundi au vendredi de 9 à 12 hr et de 13 à 18 hr.

Le samedi de 9 à 12 hr.

Fermé :

Le samedi en juillet et août.

Le dimanche.

### **A vous de voir !**

## Opération Vigilant Guard

Maj (R) Jean-François DOHOGNE



... d'aventure... ? En est-ce une, sur le sol national... ? Opération Vigilant Guardian... qu'est-ce donc ?

Paradoxal... Si vous vous en souvenez, mi-décembre 2010, je m'envolais pour l'Afghanistan avec un contingent de mon unité, le 12ème Bataillon de Ligne Prince Léopold et 13ème de Ligne de Spa. Nous allions à Kunduz pour coacher le personnel de commandement d'une unité militaire afghane (un bataillon d'infanterie). Personnellement, j'étais déployé au sein du PRT (Provincial Reconstruction Team) qui était sous la responsabilité de nos voisins les Allemands avec la fonction d'officier de liaison auprès du commandement allemand au profit de notre détachement. Ma mission là-bas se terminait fin juin 2011.

Pour faire bref et vous rappeler. Suite aux attentats 09/11 à New-York (USA) considérés comme une agression terroriste, nos alliés américains entraient en guerre contre Al-Qaeda, organisation terroriste qui avait pris pour base d'opérations un pays qui avait sombré dans le chaos suite à des années de conflits : l'Afghanistan. Rapidement l'Opération Enduring Freedom s'imposait sur le plan militaire. Sur base de la situation conflictuelle sur place et de ses prérogatives internationales, l'ONU était saisie de l'affaire. Avec l'appui de l'ISAF (International Security and Assistance Force) elle remettait un gouvernement souverain et démocratique en place. Secoués par la puissance militaire internationale en Afghanistan, les renégats se réfugiaient dans les bases arrière d'où s'était élané leur mouvement sur la frontière pakistano-afghane et poursuivait son développement international.

L'an passé, je suis parti en RDC (République Démocratique du Congo) dans le cadre des accords de développement bilatéraux (assistance et coopération militaire entre nos deux pays) afin de chaapeuter la formation des officiers d'Etat-Major des Forces Armées de la

République Démocratique du Congo (FARDC). Là aussi, après le renversement du Président Mobutu, une période de trouble s'était développée. Il s'y était vu s'installer une volonté déstabilisatrice locale (Rwanda, Burundi, Ouganda) sans pareille après l'assassinat du Président Kabila. L'ONU fût mise, là aussi, à contribution pour remettre la souveraineté de la nation congolaise à la place qui lui revenait (la MONUSCO, force internationale principalement composée de contingents militaires du continent africain est toujours actuellement en intervention - Plus particulièrement dans l'Est du pays). La relance et surtout la défense de l'intégrité d'un territoire passe par un appareil sécuritaire fort (une armée représentative, organisée et entraînée).



« Rattrapé par l'histoire », notre voisin la France, malgré la mise en place d'un plan de sécurisation interne militaire et policier a été confronté à deux attentats terroristes d'ampleur au cœur de Paris : Charly Hebdo en janvier 2015 et le Bataclan en novembre 2015. C'était sans compter sur une réaction inattendue et inopinée du groupe meneur du second qui donna lieu aux attentats de Bruxelles (Métro et Aéroport de Zaventem) en mars 2016.

Mais que fait l'armée dans nos rues ? Tout cela a commencé chez nous au lendemain de l'intervention musclée à Verviers en janvier 2015 : le Conseil des ministres décidât la mise en place des militaires aux côtés de la police afin de soutenir et d'assister les contingents de la Police Fédérale dédiés à la protection anti-terroriste. De même à la sollicitation du bourgmestre de Huy, il y eut la mise en place d'un contingent militaire pour renforcer les équipes de protection privée dans les Centrales Nucléaires. Et par la suite vu la mobilisation des forces de police, un appel a encore été fait pour combler les manques dans les prisons lors des grèves des gardiens au printemps de cette année.

L'intervention de nos soldats sur le sol national auprès des services d'ordre n'est pas une décision légère et facile qui a dû être prise. Leur activation permet de soulager les services d'ordre et d'augmenter la présence sécuritaire sur le terrain (points sensibles de notre société).

Il faut savoir que l'objectif premier de toute organisation terroriste est de déstabiliser les fondements même d'une société et s'attaquera en général aux représentations garantes de cette société (justice, sécurité et dirigeants), ensuite instaurer un climat de peur auprès de la population.

Malgré tout, même si nous opérons chez nous, les exigences de la mission sont pareils à ce qu'elles sont lorsque nous sommes à l'étranger et les impacts sur l'appareil et sur les soldats sont les mêmes. Mes collègues et moi-même, lorsque nous sommes repris dans le rôle, tournons en rythme 24/24.

Un réserviste a-t-il sa place dans une telle opération ? C'est là que se trouve la clé, le réserviste (et moi en l'occurrence) s'intéresse à son pays, à la sécurité du sol et des gens. Les années d'entraînement et de participation active servent l'appareil militaire. C'est ainsi qu'après deux opérations internationales, vu l'exigence en personnel de la mission confiée à la Défense par notre gouvernement, j'ai été "activé" par quatre fois cette année au sein de l'Etat-Major de mon unité. La première fois, j'ai commencé en douceur, en terrain connu puisque nous étions dans "notre jardin" : à Verviers. Par la suite le bataillon est monté à Bruxelles (où j'ai travaillé de 2007 à 2011). C'est une vraie richesse de travailler dans un environnement connu, sur le plan de la situation des incidents éventuels et/ou des déplacements. J'ai rempli des fonctions de liaison et aussi d'état-major à côté de mes collègues de l'active.

Mon constat : il est grand temps que les dirigeants de notre société poussent dans le sens de combler les manques d'effectif de l'active et de la réserve, mais aussi prennent des décisions qui permettent efficacement de soulager les appareils sécuritaires en cas de crise (telle celle que nous vivons actuellement). Nous sommes depuis un an à deux doigts de passer en situation déclarée de crise (celle-ci enclencherait la mobilisation de l'ensemble des réserves et la mise en route de décisions mobilisatrices au sein de la population civile pour alimenter la structure sécuritaire). C'est une décision qui serait inéluctable si nous passions et perdurions par exemple en niveau

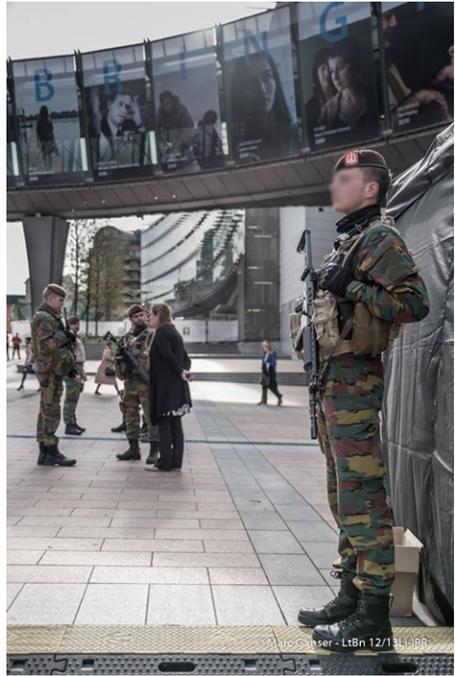


d'alerte quatre (nous sommes au niveau trois pour l'instant).

Le potentiel de notre appareil militaire est énorme, malheureusement il est de plus en plus difficile d'éveiller des vocations auprès des jeunes car le métier (vu le niveau d'adaptation, de disponibilité et de professionnalisme demandé) est de plus en plus exigeant.

Quelques photos en annexe : Des Lignards dans notre capitale, en patrouille, de faction, au contact avec la population.

N'oubliez pas l'adage "Prudence est mère de sûreté" : Il est d'actualité plus que jamais et sera nécessaire demain à nos enfants.



## **Réservistes attention !**

Vous êtes **RESPONSABLES**  
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,  
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez  
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

## Plus de 20 ans après les Accords de Dayton, la Bosnie à la croisée des chemins...

Maj (R) Jean-François DOHOGNE



Ce 27 octobre, passait sur les fonds baptismaux du Campus Renaissance (ERM), l'officialisation du partenariat entre l'AIES (Austrian Institute for European and Security Policy) et l'IRSD (Institut Royal Supérieur pour la Défense). C'était l'occasion d'un colloque mutuel sur la situation de la Bosnie-Herzégovine plus de vingt ans après les Accords de Dayton.

Ce colloque était divisé en quatre parties :

- Présentation et introduction par les directeurs des deux instituts (pour l'AIES, Dr Werner FASSLABEND, ex-Ministre de la Défense autrichienne et Président de l'Institut - pour l'IRSD, Colonel GS Guido MAENE, Directeur Général)
- Un premier panel de discussion à propos des effets des Accords de Dayton par Mr Adnan CERIMAGIC, analyste auprès de l'Initiative de Stabilité Européenne (ESI) et Mme Jasminka DZUMHUR, ombudsman auprès de la représentation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine
- Un second panel de discussion à propos de la future feuille de route pour la Bosnie-Herzégovine par Mr Janez JANSKA, ex-Premier Ministre et Ministre de la Défense de Slovénie et Mr Kurt BASSUENER, responsable auprès du Conseil de Politique de Démocratisation (DPC) et chercheur auprès de l'Université de St.Andrews
- Conclusions par l'ex-ministre de la Défense bosniaque, Dr Selmo CIKOTIC

C'est le 14 décembre 1995, après plusieurs semaines de négociations à la base de l'Air Force de Wright-Patterson à Dayton (USA), que le cadre des accords généraux pour la paix en Bosnie-Herzégovine était signé à Paris. Ceci mettait enfin une touche finale à trois années d'une guerre particulièrement marquée par sa violence et de nombreux crimes contre l'humanité. Ce qui en émergeât est une administration complexe qui au lieu de résoudre les désaccords entre les différentes communautés a plutôt renforcé les divisions consacrées par le conflit. A l'heure actuelle, ces accords qui sont le fondement de la constitution, des institutions et des structures de gestion de la Bosnie-Herzégovine, sont largement remis en question vu l'évolution des dernières années. Aujourd'hui, le pays situé aux confins des trois "Grands", que sont l'Europe, la Russie et la Turquie cherche une nouvelle voie de développement.

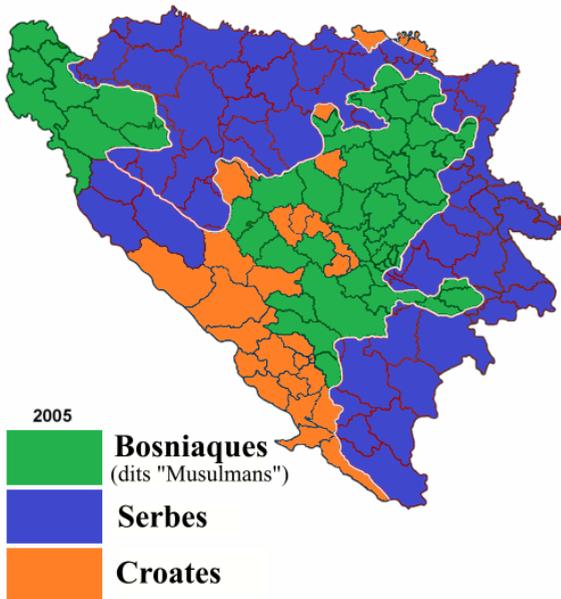


*Signature des Accords de Dayton en décembre 1995*

Lors du premier panel de discussion, Monsieur CERIMAGIC s'est penché particulièrement sur la comparaison de l'évolution du voisin Montenegro, pays qui est plus jeune et plus petit, et déjà membre de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), par rapport auquel la population est 7x plus importante et par rapport auquel le taux de chômage est 4x plus élevé. Il soulignât la nécessité d'une révision de la constitution basée sur les Accords de Dayton, mais pour laquelle il semble déjà être trop tard ceci pour trois raisons principales : Problème d'organisation (l'Assemblée compte 42 sièges issus de 12 partis différents, or la révision nécessite un quorum de 2/3); La confiance qui n'était pas là

au moment des Accords de Dayton n'est toujours pas là; Et enfin, cela changerait-il quelque chose malgré tout ? De plus, la corruption ronge tous les niveaux politiques de représentation, sans oublier le tiraillement des trois "Grands" comme le spécifiait le Président de l'AIES. Un prêt de 2 milliards d'Euros par les instances internationales doivent servir d'ici à 2020 à réformer l'administration publique et "booster" le PNB (produire et exporter). L'idéal serait d'assouplir les règles afin de permettre son entrée à l'UE (Union Européenne).

### Composition ethnique de la Bosnie-Herzégovine



Madame DZUMHUR s'appliquât à relever certaines particularités en opposition même à l'intérieur des textes des Accords de Dayton : Ainsi par exemple la reconnaissance des trois groupes communautaires (Croates - Serbes - Bosniaques) composant la population de Bosnie-Herzégovine mais l'implication des règles européennes de protection de tout individu sous la juridiction nationale; De même l'application de règles anti-discriminatoires alors qu'on y parle peu ou pas de la problématique du genre. Elle mit en évidence les recommandations des institutions internationales, tel l'ONU, dont entre autres la réforme nécessaire de la

constitution. Elle nous retraçât dans les grandes lignes la problématique évolutive du pays : De 92 à 96 situation de guerre; De 96 à 2001 organisation du pays; De 2001 à 2005 bonne évolution de la situation; Depuis 2006 plus de changements, ni d'évolution, voire une dégradation de la situation.

Lors du second panel, Monsieur JANSJA revint sur le fondement premier des Accords de Dayton : La fin du conflit ! Malheureusement, un échec a marqué la suite : Les réfugiés ne sont pas rentrés chez eux. Un nouveau cadre est absolument nécessaire et celui-ci doit être accompagné d'une feuille de route, car nous sommes confrontés à un problème politique aussi bien interne (le profit des politiciens de la situation d'aujourd'hui - corruption à tous les échelons, hégémonie du pouvoir dans certaines mains, ...), qu'externe (sur le plan de l'UE, le problème

du Brexit et le fait que la Bosnie-Herzégovine n'est plus une priorité sur l'agenda depuis dix ans). La Bosnie-Herzégovine était consacrée lors du sommet européen de Tessalonique (Grèce) en 2003 lors duquel où les conditions nécessaires pour atteindre une candidature réussie pour chacun des pays balkaniques à l'UE avaient été posées. Il mit en exergue les 3 scénarii possibles à son analyse : Adhésion à l'UE - Implosion de l'UE (en raison des problèmes actuels) - Il ne se passe rien et l'on se dirige vers un développement du même style qu'au Liban.

Monsieur BASSUENER commençât son intervention par le fait qu'en 88, alors qu'on pouvait encore craindre une confrontation nucléaire Est-Ouest, personne n'eût pu penser que 3 ans plus tard une guerre éclaterait au centre de l'Europe. Comme Madame DZUMHUR, il pointât que depuis 2006, les indicateurs évolutifs rétrogradent. Il expliquât la nécessité de relancer la dissuasion et cela entre autres choses par l'influence extérieure nécessaire afin de faire bouger les choses car la Bosnie-Herzégovine est le numéro un dans la région à être au bord d'un nouveau conflit. Il émit des critiques profondes par rapport à l'action européenne vis-à-vis de ce pays et surtout de la bureaucratie européenne. Il soulignât par ailleurs, que l'adhésion à l'OTAN n'était pas une solution pour la Bosnie-Herzégovine en raison de l'article 7 (non intervention dans les états membres pour des problèmes internes). En conclusion, il émit la nécessité de changer les règles d'incitations ("incentives") des intervenants internationaux (en l'occurrence l'UE) afin de "booster" les développements en Bosnie-Herzégovine et que ce pays puisse se sortir du marasme dans lequel il s'enfonce.

Le Dr CIKOTIC mit en exergue la réussite (entre autre sous son ministère) de la réforme de la Défense Nationale qui dépassait même les standards attendus auprès des membres du PfP (Partnership for Peace - pays non alignés OTAN principalement au Nord-Est de l'Europe telles la Finlande et la Suède - 22 membres actuellement). Dommage que le reste du développement de Bosnie-Herzégovine n'a pas suivi cet exemple ! Malgré tout, ne pas apporter à la Bosnie-Herzégovine l'attention nécessaire risque de mener l'Union Européenne à une situation à haut risque (voire l'histoire se répéter).



## Samedi 15 octobre 2016 – Cérémonie d'hommage aux aviateurs décédés à Comblain-au-Pont

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



Le samedi 15 octobre 2016 dans l'après-midi à Comblain-au-Pont, square Abbé Joseph Peeters, a eu lieu une cérémonie d'hommage aux aviateurs décédés sur le territoire de la commune durant la seconde guerre mondiale.

Cette commémoration était organisée par l'amicale des Sous-Officiers de réserve de Comblain-Pulseur en collaboration avec l'Administration communale, et au nom des Anciens Combattants.

Les événements de '40-'45 ont vu tomber des Anglais et des Canadiens à Hoyemont, des Américains à Fraiture (commune de Comblain-au-Pont à cette époque) et un Russe à Géromont.

La date correspond au 75<sup>ème</sup> anniversaire de la chute d'un bombardier "Avro-Manchester" à Hoyemont la nuit du 13 au 14 octobre 1941, abattu par la chasse allemande (voir pages suivantes).

La fille d'une victime, le "Pilot-Officer" (Sous-Lieutenant pilote et commandant de bord) UNSWORTH Joseph DFM de la R.A.F. était présente au monument.

A l'issue de l'hommage, les participants ont été reçus, pour un vin d'honneur, en la salle de réception de l'Administration communale.

En présence des deux représentants du Commandement Militaire de la Province de Liège, le cercle fut représenté à la cérémonie par le Cdt Lambert L'HOEST (à gauche) et le Cdt Adm Paul SCIMAR (à droite).

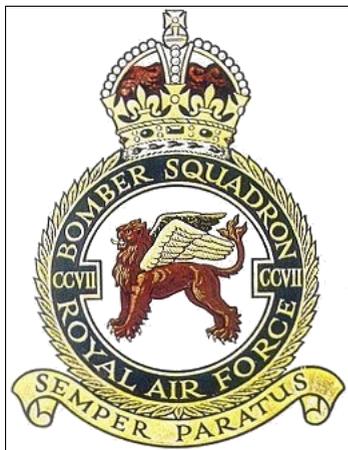


L'article publié dans les pages suivantes retrace la chute du bombardier britannique. Il est extrait de la brochure distribuée aux participants à la cérémonie.

Un prochain article retracera la chute du bombardier américain.

## 75<sup>e</sup> anniversaire de la chute d'un bombardier britannique à Hoyemont/Comblain-au-Pont le 14 octobre 1941

PoI WALHAIN



Dans la soirée du lundi 13 octobre 1941, un groupe d'avions quitte l'Angleterre pour effectuer une mission de bombardement destinée à détruire les installations ferroviaires de la gare de *Cologne*.

Parmi les avions, il y a des bombardiers moyens Avro-Manchester Mk 1 appartenant au 207<sup>th</sup> Squadron du Bomber Command de la Royal Air Force.

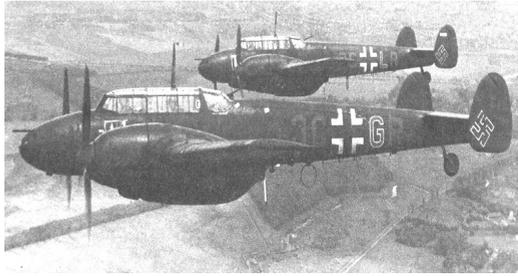
Aux approches de l'objectif, les avions sont pris dans les faisceaux lumineux des puissants projecteurs des Unités de Défense Aérienne du Reich ; ils se dispersent pour éviter tant soit peu les tirs de la F.L.A.K. Le mardi 14, vers 4 H 35, l'opérateur de la

station radar HR6B de *Nieuwerkerten*, près de *Saint-Trond*, capte l'écho d'un avion isolé.

Aussitôt, les coordonnées de vol de l'intrus sont transmises par radio à l'équipage d'un chasseur de nuit Messerschmitt BF 110. C4, en chasse à vue dans l'espace aérien de notre région. Cet avion codé G9 HH (NW3597) appartient à la I./NJG1 (1<sup>er</sup> Gruppe du Nachtjagdgeschwader 1) installée sur la base de Brustem. Son équipage se compose du pilote, l'Oberlieutenant (1<sup>er</sup> Lt) *GRIESE Henrich* et de son radio-mitrailleur l'Unteroffizier (Sgt) *SCHENKEL Helmut*.



À 4 H 44, le pilote allemand qui, depuis quelques instants, a repéré l'appareil anglais ouvre le feu. Le bombardier, touché à mort, s'enflamme immédiatement. Sur son carnet de vol, l'officier allemand positionnera son coup au but à 4 km à l'Est de *Comblain*.



À la brigade de gendarmerie de *Comblain*, le planton de la garde de nuit, attiré par le bruit de l'avion en difficulté, sort du bureau juste à temps pour voir l'appareil en feu puis les lueurs de l'explosion dans la direction de *Hoyemont*. Immédiatement, il prévient son commandant de brigade, le 1<sup>er</sup> maréchal des logis chef *Léon Quoilin*. À son tour, le gradé fait relever son sous-ordre, le maréchal des logis de 1<sup>ère</sup> classe *Augustin Étienne*. Ensemble, ils se dirigent vers le lieu de la chute où ils arrivent vers 5 H 40 pour découvrir, dans une prairie ravinée située en aval du hameau de *Hoyemont*, les débris éparpillés par la violente explosion du bombardier Avro-Manchester Mk 1 codé D- EM portant le n° L7321.



Parmi les débris gisent, éparés, les cadavres affreusement mutilés de trois aviateurs tandis que, dans le reste de la carlingue tombée le long d'une parcelle de bois qui achève de se consumer, gisent les corps à moitié carbonisés de deux autres victimes.

Les quelques villageois qui ont précédé les gendarmes - dont un groupe de quatre jeunes Oneutois moins aguerris - sont fortement marqués par le spectacle

dantesque qui s'offre à leurs yeux.

Il s'agissait du Pilot Officer (Sous-lieutenant) *MASON Franck*, mitrailleur R.A.F.(V.R.) ; du Pilot Officer *UNSWORTH Joseph*, pilote D.F.M. R.A.F ; du Pilot Officer *SIMPSON William*, observateur / bombardier R.C.A.F. ; du flight sergeant (Sergent chef) *MOULDING Ernest*, opérateur radio /mitrailleur, R.A.F. ; du sergent (Sergent) *DICKSON Alexandre*, mitrailleur R.C.A.F.



*Poste de guet de la Luftwaffe installé à Villers-aux-Tours* © Photo R. Hourant

Prévenue du crash et de ses coordonnées géographiques par les observateurs du poste de guet installé entre les villages de *Hody* et de *Villers-aux-Tours*, la délégation allemande, composée de trois officiers aviateurs, de deux soldats de la "Wehrmacht" et de quatre "feldgendarmes" arrive vers 9 H 00. Peu après leur arrivée, un des officiers demande où se trouvent les deux autres An-

glais, disant que l'équipage devait se composer de sept hommes. En ce qui concerne les aviateurs manquants, ils répondent qu'ils ne savaient absolument rien à leur sujet ; l'officier est furieux.

Les Allemands vont charger les dépouilles dans leur camion et partent pour une destination inconnue (les Allemands ont inhumé les corps au cimetière militaire de *Brustem - Saint-Trond* ; ceux-ci furent exhumés ultérieurement et reposent actuellement au cimetière militaire anglais de *Heverlee-lez-Louvain*.)

Quant aux deux survivants "disparus pour les Allemands"...

Le Pilot Officer CARROLL Eddy, navigateur R.A.F., fut recueilli vers 7 H 00 sur la rive gauche de l'Ourthe au lieu-dit "*È Brigâton*" (en fait dans le tournant en S à la sortie du *Pont de Sçay*) par Joseph Walhain, lequel fit comprendre à l'aviateur qu'il devait rester caché. Monsieur Walhain prévint le docteur Henon qui, à son tour, contacta la famille Malmedy à *Oneux*. Début d'après-midi, François Malmedy récupéra le parachutiste et le conduisit chez son frère Iris où il passa la soirée. Après avoir logé chez Georges Malmedy, l'officier anglais fut dirigé par Jean Brichaut vers le domicile des époux Huskens, *Place Saint-Paul à Liège*. De là, l'aviateur fut conduit dans la maison des époux Andries à *Ixelles*, P.C. du service ZÉRO.

Mademoiselle Françoise de Landsheere, dudit service, s'occupa de son rapatriement via la ligne d'évasion du service COMÈTE. Le 6 décembre 1941, avec Jack NEWTON de la R.A.F et le sergent Hilary BIRCK de la Royal Australian Air Force, il quitte la gare de *Bruxelles Nord*, guidé par Gérard Wauquez, neveu du 1<sup>er</sup> ministre belge à Londres, en route vers la *Grande-Bretagne*, avec des plans pour établir une ligne d'évasion. Ce groupe fut accueilli à *Valenciennes* par Elvire Morelle.

À la ligne de démarcation, ils rencontrent Andrée de Jonghe qui les convoya jusqu'en *Espagne* où ils arrivèrent le 10 décembre suivant. Ayant traversé l'*Espagne* sans encombre, ils sont à *Gibraltar* le 4 janvier 1942.

Le 19 novembre 1945, le flight lieutenant (Capitaine) aviateur CARROL perdit la vie alors qu'il effectuait un service commandé de *Berlin* à *Hanovre* à bord d'un spitfire.

Le sergent COX Gilbert, R.A.F., fut recueilli sur le plateau de *Saint-Martin* au lieu-dit "*È croté Bouhon*" par Omer Etienne, fils du gendarme Augustin, qui le ramena à son domicile dans le bloc de la gendarmerie. L'aviateur, blessé au pied, fut soigné par le docteur Henon, puis conduit par Omer Etienne au petit séminaire de *Saint-Roch*. Quelques jours plus tard, il fut dirigé vers le domicile de Paul Henon à *Martinrive*, puis dirigé par ce dernier chez les époux Andries à *Ixelles* où il rejoignit son compagnon d'armes. Le sergent COX fit partie du 5<sup>e</sup> convoi de la ligne COMÈTE ; il franchit les *Pyrénées* le 25/12/1941.

*L'équipage de ce bombardier se composait d'Anglais et de Canadiens, venus de très loin pour nous aider à reconquérir notre liberté ; cinq d'entre eux perdirent la vie lors de la chute de l'appareil. Il nous a paru utile, sinon indispensable, de vous conter brièvement l'histoire de leur courte existence ; bien sûr, la froideur des dossiers militaires ne peut refléter l'horreur de leur trépas et la détresse des familles perdant, qui un fils, qui un époux.*



## Dimanche 18 septembre 2016 – Barbecue des familles chez Corinne et Lambert

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---



Corinne  
et  
Lambert



En ce dimanche 18 septembre, la météo était un peu maussade, mais il ne pleuvait pas ou presque pas seulement quelques gouttes ... le ciel était avec nous.

Vers 10 heures 30, nous étions reçus par Corinne et Lambert (notre sympa S3 et son épouse) dans leur maison de Hamoir (Comblain-la-Tour). En effet, le couple s'était porté volontaire pour accueillir et organiser le BBQ annuel des familles – version 2016 -.



Le Comité avait souhaité alléger la tâche des organisateurs, tant que faire se peut ! Aussi, cette année, chaque participant amenait des salades confectionnées « maison » de tous les goûts et de toutes les couleurs, des boissons et des desserts ... il y avait profusion de biens !



*Eric, spécialiste des feux, donne un coup de main*

Corinne et Lambert « n'avaient plus qu'à » allumer le feu, fournir les viandes et les patates !

D'emblée, en bon S3, Lambert avait organisé, comme il se doit, une promenade apéritive de quelques kilomètres avec des arrêts pour la dégustation de vins et de fromages.

C'est aux environs de 13 heures que les marcheurs affamés reviennent pour se mettre à table. Le temps d'allumer le BBQ, d'admirer le magnifique jardin de dahlias (œuvre de Corinne) et d'achever l'apéritif ... et voilà tous les monde assis chacun devant une assiette bien garnie à faire rêver les plus gourmands.



Les agapes se sont prolongées jusque tard dans l'après-midi et le dessert était aussi un « 4 heures » en quelque sorte.

Avant de remercier et quitter nos hôtes, nous n'avons pas manqué de ranger tables et chaises, d'éteindre les feux, et de conditionner les restes ... car il y en avait malgré les bons appétits.

Encore **MERCI** Corinne, **MERCI** Lambert.

Qui se porte volontaire pour 2017 !?!?!?



## INFO de l'OCASC



Un militaire de Réserve en service actif est bénéficiaire du webshop de l'OCASC

Inscrivez-vous sur [www.cdsca-ocasc-ticketsonline.be](http://www.cdsca-ocasc-ticketsonline.be).

La démarche est assez simple, même pour les moins avertis.

Après enregistrement, les messages suivants arrivent.

*Bienvenue dans votre compte personnel. Utilisez les liens ci-dessus pour modifier vos données ou pour regarder vos commandes.*

*Une fois vos données enregistrées, nos services procéderont à un contrôle d'identité. Veuillez tenir compte d'un éventuel délai de quelques jours avant de pouvoir accéder à notre boutique en ligne.*

**Activation immédiate avec votre adresse mail de la DEFENSE (mil.be, ocasc.be,...)**

*Votre compte a été créé avec succès*

*Monsieur,*

*Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de votre enregistrement.*

Et voilà !



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

Et nous restons joignables à l'adresse :

**[crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)**

## Samedi 1er octobre 2016 – Sur les traces de Pieper

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

Notre ami Ch. DEJARDIN, guide historique – ci-contre – qui, le 22 avril 2012, nous avait déjà guidé les membres du Cercle sur les glacis du Fort d'Eben-Emael, est revenu vers nous pour nous mener sur les traces du Colonel Peiper et de ses blindés dans nos Ardennes.

C'est un conteur né, un historien de talent disposant d'une connaissance et d'une documentation sans pareil. Comme dit mon ami Michel (Ringlet – Merci Michel de nous avoir fait connaître ce monsieur d'exception) ... « *il n'y a pas de question qui reste sans réponse !* ».

Je pourrais vous relater la journée à Stavelot et à La Gleize par le détail, si vous y étiez ... vous avez goûté cette tranche d'histoire tragique qu'ont vécu nos Ardennes, si bien racontée par Ch. DEJARDIN. Si vous n'y étiez pas... c'est dommage, car mes connaissances historiques à ce sujet sont relativement limitées et je ne voudrais pas déformer les propos de notre guide si brillant.

Cependant, je vous livre quelques photos de la journée ainsi que de la documentation trouvée sur la toile.

La bataille des Ardennes, ce fut, pour les États-Unis d'Amérique, l'engagement le plus meurtrier sur le théâtre européen des opérations de la Seconde Guerre mondiale.





Écrasés sous un feu intense et par une armée plus forte en nombre, parfois isolés, débordés, les fantassins américains tinrent bon, empêchant les Allemands d'atteindre leurs objectifs. Par leur courage, leur ténacité et leur sacrifice, grâce à leur lutte désespérée, ils furent les véritables vainqueurs de ce dernier sursaut du Reich.

La résistance et la combativité de petits groupes de G.I's permirent de retarder et d'arrêter l'avance des troupes nazies. Tel fut notamment le cas pour le Kampfgruppe Peiper, fer de lance de la 6e SS-Panzer Armée, dont la percée fut stoppée dans la région de La Gleize.

Vous pouvez aussi relire la présentation de l'activité dans le BAN de Septembre 2016 et en particulier une relation du massacre de Baugnez-Malmédy.



## Samedi 15 octobre 2016 – Tir de Police

*Cdt Hre Bruno VANDERVELDEN  
Past CEM du Cercle*



*Le Commandant Bruno Vandervelden  
Commissaire Divisionnaire*

Ce samedi 15 octobre 2016 à 0830 Hr, par une fraîche matinée pluvieuse automnale, **Yves, Michel, Thierry, Josquin, Philippe, Lambert, Philippe, Julie, Jean, Christian, Michel et Eric** avaient rendez-vous au Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police de Liège avec **Serge et moi**.

Nous nous retrouvions pour notre traditionnelle activité de « tir police », organisée en collaboration avec la Zone de Police de Liège pour le prêt de ses installations et l'École de Police de la Province de Liège pour la mise à disposition de **Jean-Marie**, Spécialiste en Maîtrise de la Violence avec et sans Arme à feu, Chargé de cours à l'École de Police et Responsable Administration & Logistique du CMV et de **Michel**, Formateur à l'École de Police et Spécialiste en Maîtrise de la Violence avec et sans Arme à Feu.



A 0845 Hr, après « le ¼ Hr académique » suivi d'un rapide briefing relatif aux règles d'occupation du CMV, tous les participants se sont retrouvés dans le Stand de tir proprement dit.

A 0900 Hr, après distribution de l'armement (pistolet GP), des munitions (drills et réelles) et des pièces d'équipement de sécurité (lunettes et casques anti-bruit), les participants ont effectué une séance de « drills à sec » sous le commandement de **Michel** assisté de **Jean-Marie**.

Ont été effectués :

Les mesures de sécurité ;

- Les différents drills de manipulation et d'utilisation des armes à feu ont été rappelés à tous.
- Les différents acronymes A.C.D.C.\* ; D.C.D.\* ; Tap Rack \* ont été expliqués, montrés, le substantif théнар\* a été défini et l'expression « pilon de poulet\* » a été commentée ;
- La spécificité de l'abri derrière véhicule a été abordée.

Cette étape indispensable qui a duré une bonne demi-heure était bien nécessaire, pour la sécurité générale, a été récompensée par la séance de tir proprement dite.

A 1000 Hr, une série de tir de précision a commencé et ce, afin de prendre « en main » son arme organique.

12 cartouches par tireur sur cible olympique U.I.T.\* à une distance de 7 m ; 10 m et 15 m.



Sur base des prescrits de la circulaire contraignante GPI 48 du 17 mars 2006, publiée au Moniteur Belge le 14 avril 2006, chaque participant a eu l'occasion d'effectuer une petite partie des tirs prévus pour les recyclages du Cadre Opérationnel de la Police Intégrée Structurée à Deux Niveaux.

C'est ainsi que à partir de 1040 Hr, nos Collègues ont eu l'occasion de tirer par vague de deux tireurs, les exercices de « tir abri » :

1. En position debout avec la spécificité de « la banane\* » ou « à genoux » ;
2. Avec changement de position côté faible - main forte (debout et genou) ;
3. Sur cible numérotée (une seule cible « shoot » parmi d'autres) avec gestion d'enrayage tout en maintenant à vue les autres (ce qui induit une position évolutive et permanente derrière abri) ;
4. Et pour terminer en position « Cirillo\* ».

Ces différents tirs ont été effectués sur les cibles type « New-York\* ».

Au total, chaque tireur a eu l'occasion de tirer une cinquantaine de cartouches (9X19 mm) tout en bénéficiant d'un encadrement, adapté, discret et particulièrement efficace.

Après un débriefing, la remise en l'état des installations et la reprise-remise du matériel, l'activité s'est clôturée, par la traditionnelle photo souvenir.



En ma qualité de Directeur-coordonateur de l'Ecole de police de la Province de Liège, je tiens encore une fois à remercier, au Nom de notre Cercle, le **CDP Christian BEAUPERE**, Chef de Corps de la Zone de Police de Liège, pour son indéfectible soutien de toujours et plus particulièrement à l'occasion de cette importante activité.

Je tiens également à remercier **Serge**, mon Vieux Complice de toujours, sans qui cette activité annuelle n'aurait pu se faire.

En conclusion et j'ai gardé les meilleurs pour la fin, mes vifs remerciements sont également adressés à mes Collègues et Fidèles Collaborateurs, **Michel** et **Jean-Marie**, nos deux Amis, Spécialistes en Maîtrise de la Violence avec / sans Arme à Feu, pour leur organisation impeccable, leur patience, leur disponibilité et leurs conseils avisés, permettant ainsi à notre Cercle de maintenir ses objectifs de Formation et d'Entraînements de ses membres en activité de service.

\* Si vous désirez en connaître les significations, assistez à notre prochaine séance en 2017.

## Fête de Sa Majesté le Roi à Liège – Mardi 15 novembre 2016

---

A l'occasion de la Fête de Sa Majesté Roi Philippe Ier, le mardi 15 novembre 2016 à 10 heures, Monseigneur Jean-Pierre DELVILLE a présidé une prière œcuménique à la Cathédrale Saint-Paul de Liège.

Par la suite, une cérémonie civile avait lieu en la Caserne Saint-Laurent. Notre Président, le Colonel Dominique DI DUCA, et son Chef d'Etat-Major, le Pharmacien Commandant Jean-Claude VUEGHS, y étaient présents.



Pour l'anecdote... à propos de la monarchie belge, savez-vous que :

*A cinq ans, le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Saalfeld, futur Léopold Ier, est nommé colonel du régiment Izmaïlovski en Russie. À douze ans, il accède au rang de général. Il doit ces honneurs à sa parenté avec les Romanov.*

*Léopold II, monté sur le trône en 1865 à l'âge de 30 ans, était un grand voyageur. Pourtant, il ne s'est rendu au Congo dont il avait fait sa propriété privée avant de la léguer à l'état belge en 1908.*

*Albert Ier qui a succédé à son oncle Léopold II en 1909 est le seul roi des Belges qui ne soit pas décédé de mort naturelle. Le 17 février 1934, il meurt suite à un accident d'alpinisme à Marche-les-Dames.*

*Surnommé le Roi Chevalier, Albert Ier est également le seul souverain belge pour qui la ville de New York organise un ticket-tape parade. Le 3 octobre 1919, les habitants de la Grosse Pomme célèbrent son attitude héroïque pendant la Première Guerre mondiale en jetant d'énormes quantités de petits papiers par les fenêtres.*

*Les premières années de règne de Léopold III, qui a succédé à son père en 1934, sont caractérisées par une grande instabilité politique. Le roi voit passer pas moins de onze gouvernements, dont certains ne durent pas plus de 48 heures.*

*À l'époque, les monarques belges disposaient d'un train royal pour leurs déplacements. Le roi Baudouin l'utilise notamment pour l'inauguration de la jonction Nord-Midi à Bruxelles le 4 octobre 1952.*

*Avant de succéder à son frère Baudouin, Albert II portait le titre de prince de Liège. Ce titre lui a été attribué en hommage à l'ancienne principauté de Liège, mais aussi à l'attitude héroïque de la ville lors de l'invasion allemande en 1914.*

*Instaurée par Léopold II, la loi salique qui devait empêcher les femmes d'accéder au trône a été supprimée en 1991. Cela signifie que la princesse Élisabeth, la fille aînée du roi Philippe, deviendra la première reine souveraine des Belges.*

Extrait de « L'histoire des Rois et des Reines de Belgique », Catherine de Duve, Editions Kate Art, Bruxelles.



## Vendredi 11 novembre 2016 – Repas de Corps-Ladies Night

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Nous y étions le 20 novembre 2010 et nous y revoilà le 11 novembre 2016. En effet, le repas de corps du Cercle s'est déroulé dans l'ancienne Mairie de Tilff – Traiteur Les Pascal's -. C'est une ancienne maison du 18<sup>ème</sup> siècle qui en son temps a servi de maire à la bourgade de Tilff avant la fusion effective des communes en 1977, actuellement l'administration communale de l'entité se trouve à Esneux.



C'est avec plaisir que nous sommes revenus en ces lieux car la cuisine de Pascale Compère y est particulièrement soignée et roborative, voici le menu que nous avons retenu :

L'apéritif maison et ses zakouskis.

Le trio en dégustation, magret fumé, mousse de foie de canard, terrine fine de lapereau.

Crème de novembre.

Le suprême de poularde de Bresse aux pommes du Calvados.

Les demoiselles tatin aux pommes, glace à la cannelle sur crème anglaise.

Le noir en tasse et ses mignardises.

Après l'apéritif de 19 heures 30, dans le bar, salle intime et conviviale agrémentée d'un feu de bois, sur l'invitation du Président et de son épouse nous sommes passés à table.

D'emblée, le Président Dominique Di Duca pris la parole non seulement pour accueillir les participantes et les participants, mais aussi pour commenter quelques points forts du programme du Cercle pour l'année qui vient.



Ensuite, nous avons eu la surprise d'entendre notre ami le Pharmacien Commandant Jean-Claude Vueghs nous faire la lecture et le commentaire humoristique du menu au plus grand plaisir de toutes et tous.

A l'issue de l'entrée, le Président nous a invités à nous lever pour porter le traditionnel toast à Sa Majesté le Roi Philippe, dans les trois langues Nationales :

Es lebe der König,  
Leve de Koning,  
Vive le Roi !

Après ces trois acclamations, j'ai eu l'honneur de lire le message que nous faisons traditionnellement parvenir à Sa Majesté le Roi afin de l'assurer de notre filial dévouement et lui redire notre indéfectible attachement.

Tranquillement, le repas s'est poursuivi avec force conversations et il était bien plus de minuit lorsque nous nous sommes séparés.

Je n'oublie pas de remercier nos compagnes, qui par leur présence, ont agrémenté nos agapes fraternelles.

Dans les pages qui suivent, vous allez découvrir ces moments uniques par l'image.

Déjà je vous donne rendez-vous en novembre 2017.









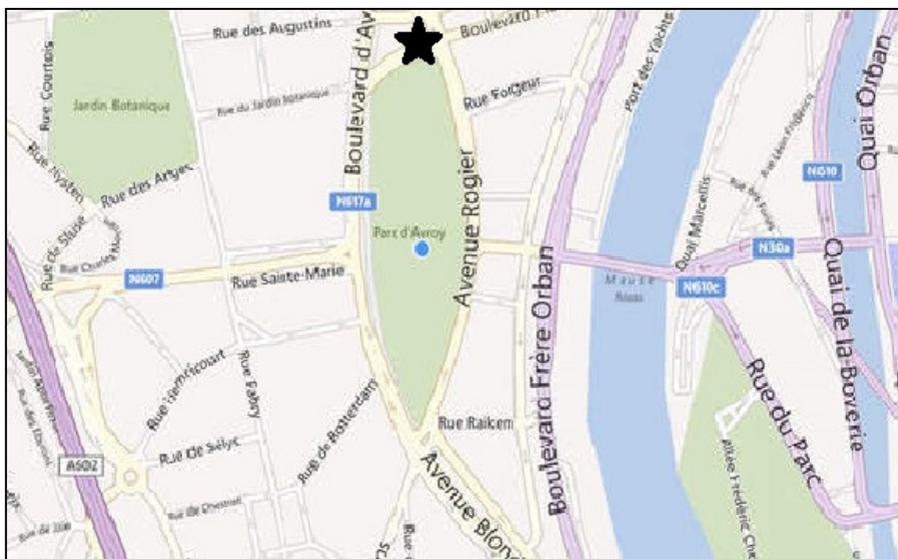
## Découverte du Parc d'Avroy – vendredi 24 mars 2017

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Guide

Comme chaque année, je vous propose une activité découverte-culture. Après la place St-Lambert et son palais (2013), après la rue Hors-Château (2014), après Outremeuse (2015) et le parc de la Boverie et la passerelle « la Belle Liégeoise » (2016) voilà le tour du **Parc d'Avroy** et de ses environs.

Ce parc paysager public du centre-ville est situé sur un ancien bras de Meuse, la rivière d'Avroy, qui fut comblée en 1835 pour faire place à une plantation d'arbres. Il fut ensuite doté d'un square en 1868 puis étendu en 1880 pour acquérir ses dimensions actuelles. Il comprend un étang, un kiosque à musique (1852) et plusieurs monuments et statues. De nombreux chemins parcourent ses grandes pelouses plantées de bosquets. Quelques beaux arbres s'y déploient : cèdre du Liban, cyprès chauve, hêtre pleureur, noisetier de Byzance, arbre de Judée ainsi qu'un bel alignement de platanes.

L'étoile matérialise le lieu de rendez-vous





Ce sera le **vendredi 24 mars 2017**

Je vous donne rendez-vous au pied de la statue équestre de Charlemagne (ci-contre) située face au boulevard Piercot à **18 heures 30**.

Je vous ferai découvrir successivement et à pied (Max 2 km) :

- À la rencontre des Liégeois qui ont fait la Belgique de 1830 ;
- Banc Jean d'Ardenne ;
- L'arbre de la liberté ;
- L'emplacement des canons de 1914 ;
- L'historique du parc ;
- La cascade de rocaille ;
- La table d'orientation ;
- *Le Fauconnier* ;
- Le kiosque à musique ;
- Le Trink-Hall ;
- Les bâtiments remarquables ;
- Les éléments végétaux ;
- Les terrasses ;
- les œuvres antiques ;
- *Mercur* ;
- Monument à la mémoire de Charles Rogier ;
- Monument national à la Résistance ;
- Statue équestre de Charlemagne ;

## **Testez vos connaissances !!**

Voici le monument à la mémoire de Charles Rogier.

Où est-il situé ?

Qui est Charles Rogier ?

Pourquoi a-t-il un monument à Liège ?

Qui est cette dame à côté de lui ?

Pour la dame : elle est la sœur d'un sportif célèbre que nous avons rencontré lors de notre visite du quartier d'Outremeuse !!!!



**Après la visite** .... Une possibilité pour ceux qui le désire ...

Avec ses nombreux restaurants et basserie, la rue des Guillemins nous tend les bras, pourquoi ne pas s'y arrêter pour prendre en semble une collation de soirée ? ... avis aux amateurs (il n'y a pas de réservation !!)



## **Samedi et dimanche 22 et 23 avril 2017 – Dropping des jeunes – Appel à des coaches !**

---



Depuis 10 ans, au printemps, le Cercle organise une grande opération Armée – Nation.

Nous accueillons pendant deux jours (du samedi matin au dimanche midi) un mouvement de jeunesse et nous lui proposons un apprentissage pratique de la lecture des cartes, le samedi, et quelques activités militaires de team building le dimanche matin ; la nuit se passant sur le terrain.

**Pour encadrer cette activité nous avons besoin de quelques coaches. Serez-vous des nôtres ?**



Programme (adaptation horaire possible)

***Samedi 22 avril 2017 :***

1030 Hr – RV à Banneux et briefing

1100 Hr – départ du dropping

1100 Hr > 1700 Hr dropping jusque la plaine militaire de Creppe à Spa

1700 Hr – activités à charge de la troupe

***Dimanche 23 avril 2017 :***

0800 Hr > 1200 Hr : activités de team building (premier soins ... )

Le dropping

Départ > arrivée : **Banneux** > plaine militaire de **Creppe à Spa**

Distance à vol d'oiseau : +/- 8 km

Groupes de maximum 6 jeunes + encadrant scout + UN coach militaire de réserve par groupe

Diverses techniques de lecture de cartes : Azimut, Gisement, Quadrillage, Coordonnées, changement de carte, Etc.

Pour vous inscrire ou obtenir encore plus de précisions : contactez par mail le S3 du Cercle, le Commandant Lambert L'HOEST

**[lambert.lhoest@gmail.com](mailto:lambert.lhoest@gmail.com)**



**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95  
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

---

**PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Compte général (cotisations, activités) :  
**IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1**

**Cotisation annuelle : 16 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38  
**URNSOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37  
**HRG-C/Res** : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles  
**EM Prov Liège** : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
**COMOPSLAND G1/Res** : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27  
**COMOPSAIR Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63  
**COMOPSNV** : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33  
**COMOPSMED** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60  
**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Cdt d'Adm (R) Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal